

Notice descriptive	
Titre	Annexe à l'arrêté du 4 mars 2021 modifiant le cahier des charges des éco-organismes de la filière à responsabilité élargie des producteurs pour les déchets d'éléments d'ameublement désignés à l'article R. 543-240 du code de l'environnement.
Numéro NOR	TREP2101917A
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Prévention des risques
Type de document	Annexe
Date de signature	04-03-2021
Date de publication	30-04-2021
Annexes	TREP2101917A_annexe.pdf
Liens	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/3/4/TREP2101917A/jo/texte